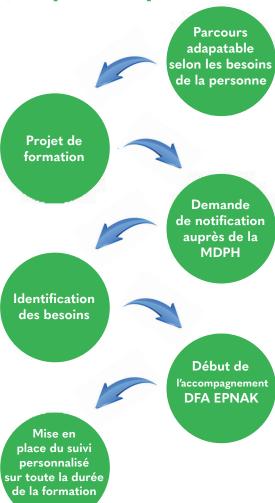
Les ressources

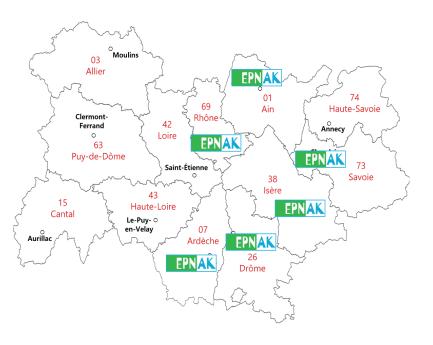
- Coordination de l'accompagnement par une référente de parcours.
- Soutien à un parcours personnalisé comprenant les objectifs spécifiques et une fréquence de rendez-vous adaptée aux besoins identifiés sur toute la durée de formation.
- Intervention du pôle médico-psycho-social selon les besoins de la personne.

Étapes du parcours



EPNAK SUD-EST

Vos Contacts



Karima MOUNIROU

karimagladys.mounirou@epnak.org 06 98 95 20 69

> Fatima BAALLA fatima.baalla@epnak.org 06 79 88 11 68

37 rue Challemel Lacour, 69007 LYON



DISPOSITIF FORMATION ACCOMPAGNÉE

EPNAK SUD-EST

PERSONNE ACCOMPAGNÉE





Le DFA est un dispositif d'appui inclusif de formations porté par l'EPNAK SUD-EST et déployé sur les départements du Rhône, de l'Isère, de l'Ain, de la Savoie, de la Drôme et de l'Ardéche.

Il s'agit d'un soutien médico-psycho-social aux personnes en situation de handicap en formation de droit commun, ou en alternance, ou ayant un projet de formation déjà engagé avec un besoin d'accompagnement.

Il permet:

- Une expertise dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap,
- Un accompagnement médico-psycho-social personnalisé,
- Une adaptation du parcours de formation,
- Un accès à des formations à proximité du milieu de vie de la personne ou dans le centre de formation de son choix.



Objectifs du dispositif

Pour les personnes accompagnées

- Co-construire les conditions favorables au parcours de formation (soutenir la personne dans la recherche des aides : au logement, à la mobilité, à l'équipement et financières). Garantir l'autodétermination.
- Accompagner la personne dans un parcours de soins et de prévention en mobilisant les ressources locales.
- Mettre en place des moyens de compensation (ergonomique, cognitif, psychique...).
- Apporter des outils pour la gestion du stress et le développement de la confiance en soi.
- Consolider et garantir la continuité du parcours.

Pour les partenaires et organismes de formation

- Sensibiliser, informer et accompagner les professionnels du centre de formation.
- Apporter un accompagnement sur les aspects médico-psycho-sociaux.
- Rendre accessible la formation, avec une meilleure prise en compte du handicap et de ses répercussions.
- Assurer un évaluation des besoins et une définition des moyens de compensation tout au long du parcours de formation.



Effets attendus

- Contribuer au bon déroulement des parcours de formation.
- Acquérir davantage d'autonomie.
- Accéder à des services médico-psycho-sociaux de proximité.
- Accompagner la suite de parcours en fonction des besoins spécifiques identifiés, être le relai vers l'emploi.

Comment ça marche?

Etre reconnu Travailleur Handicapé (RQTH).

Compléter un dossier de demande MDPH en vue de l'obtention d'une notification d'orientation « **D**ispositif de **F**ormation **A**ccompagnée » L'EPNAK peut vous aider dans la constitution du dossier.

Co-construire un projet personnalisé.

Signer une convention tripartite.

Le dispositif n'entraine aucun coût pour la personne ou le centre de formation.

